



LE

CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 1^{er} septembre 2017



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 11 septembre 2017, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

Comme à chaque année, mois d'août annonce LA RENTRÉE.

C'est la rentrée scolaire et la reprise des activités favorisant le développement psycho-social et les saines habitudes de vie pour notre jeunesse, par la participation à diverses activités communautaires, culturelles et sportives. Mais c'est aussi, pour plusieurs d'entre nous, jeunes et moins jeunes, l'annonce du retour de la saison de la chasse, la cueillette des petits fruits, la récolte de la pomme de terre et des légumes du potager, le retour du hockey mineur, du Drakkar et de son équipe préférée de la LNH et même de nos émissions télé préférées.

Bien qu'il soit actif tout au long de l'année, la fin du mois d'août annonce l'arrivée du mois de septembre qui constitue pour votre conseil municipal la reprise intensive de ses activités et ce, particulièrement cette année, avec le départ de notre regretté Maire, M. Lepage, en plus du fait que le conseil était déjà amputé d'un membre, depuis la démission du conseiller au siège No 4, M. Raymond Lavoie, en décembre

dernier.

Comme il y aura en plus des élections municipales le 5 novembre prochain, votre conseil a un horaire pour le moins chargé, qui l'attend dans les prochaines semaines. Donc, voici les dossiers retenant le plus notre attention et que nous souhaitons faire avancer ou au mieux régler, d'ici la fin de ce présent mandat.

- **ÉROSION DES BERGES** : Ayant reçu dernièrement les conclusions du rapport du BAPE pour notre projet de stabilisation des berges dû aux bris occasionnés par les grandes marées de 2010, le centre de consultation est dans l'attente du mandat du MDDELCC qui nous autorisera enfin à procéder aux travaux. D'ici là, nos documents d'appel d'offres sont en fait terminés et prêts à être inscrits au SEAO.

- Toujours concernant l'érosion des berges pour le déplacement du rond-point de la rue Labrie Ouest, nous sommes en attente de nouvelles du ministère de la Sécurité publique, afin de pouvoir demander des soumissions sur invitation pour l'analyse de sol.

- Par ailleurs, lors de la rencontre du 23 août tenue à Baie-Comeau sous forme de table ronde, où ont été conviés tous les maires des MRC de la Haute Côte-Nord et de la Manicouagan afin de venir exposer les dossiers qui les préoccupent au Premier ministre, M. Philippe Couillard, et à son ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord et de la Côte Nord, M. Pierre Arcand, alors, je n'allais pas manquer l'occasion de parler de l'érosion des berges. Donc, j'ai rappelé à M. Couillard que suite aux dernières élections provinciales, son gouvernement avait relayé aux oubliettes notre projet de construction de 5 épis à l'ouest de vieux quai afin de contrer l'érosion des berges, alors que tout ce qui manquait était la signature du ministre de la Sécurité publique pour permettre sa réalisation. Espérons que mon intervention aura fait en sorte de réactiver ce dossier des plus importants pour notre municipalité.

- **RÉVISION CADASTRALE** : Une quinzaine de propriétaires de lots de la rue Labrie Ouest ayant perdu une grande superficie de leur terre due à la ligne des hautes eaux, ont été invités à venir rencontrer M. Marcel Cadoret, arpenteur géomètre, à la salle du conseil le 27 juillet dernier, afin de leur expliquer la méthode utilisée pour arriver à déterminer les zones affectées. Après discussion avec eux, M. Cadoret a accepté d'effectuer une visite des lieux la semaine suivant la rencontre avec les propriétaires, afin de constater l'état réel de la situation sur le terrain. C'est à suivre !

- Dans le dossier des pannes successives d'électricité des derniers mois, il semble que nos démarches aient porté fruit, car HQ a effectué des opérations d'abattage et d'émondage d'arbres dans le secteur problématique et quant à la compagnie TELUS, elle a procédé au piquetage des emplacements pour le déplacement de sa ligne de transport dans l'emprise du nouveau tracé de la rue Labrie Est. Un dossier également à suivre !

- **OCCASION D'AFFAIRE** : Le 7 août dernier, j'ai été invité, par le nouveau directeur du Centre de recherche Les Buissons, M. Michael Cosgrove, à participer à une rencontre avec une délégation envoyée au Québec par le gouvernement cubain afin d'évaluer la possibilité d'importer des semences de diverses variétés développées au CRLB et produites au Semences Élite du Québec. Cela pourrait générer une source de revenus intéressante en redevances et approvisionnement de semences pour les deux organisations. Les trois (3) délégués cubains ont semblé impressionnés par ce qu'ils ont vu. Alors, dans l'intérêt du bien commun de notre municipalité, croisons les doigts afin que cette opportunité d'affaire se concrétise.

- **NOUVELLES** : La piste cyclable Véloroute des Baleines qui relie les municipalités de Pointe Lebel et Pointe-aux-Outardes sera enfin officiellement inaugurée le 6 octobre 2017. Bravo à tous les artisans qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation de ce beau projet structurant!

En terminant, afin de vous rappeler le thème de LA RENTRÉE sur lequel je vous ai entretenu au début de mon message, je vous invite₃

à consulter dans les prochaines pages, la multitude d'activités qui vous sont offertes, pour tous les âges et pour tous les goûts, dans votre Magnifique et Dynamique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes, maire

SERVICE DES LOISIRS

Allô, tout le monde !

Après des jours et des jours de beau temps, voici le temps du retour à l'école.

Le retour de l'automne annonce aussi le retour des activités des loisirs dans notre merveilleuse municipalité. Mais avant tout ça, le service des loisirs aimerait faire des remerciements à ceux qui ont contribué au succès des activités estivales 2017.



tout au long de l'été. Sans la participation constante de la population, nous le répétons sans cesse, il n'y aurait aucune activité qui serait possible. Merci à

Tout d'abord, merci à tous ceux qui ont participé aux activités



Catherine pour son superbe travail au soccer. Merci aussi aux 3 filles du camp de jour : Sarah, Stéphanie et Selena qui ont rendu notre camp de jour dynamique et sécuritaire. Le sourire que les enfants ont arboré tout au long de l'été en fut la preuve !



Merci à Raynald Foster et ses bénévoles pour leur implication dans l'activité de balle-molle de PAO. Depuis 2 ans, cette activité est en pleine progression et donne la chance à tous de venir jouer dans une atmosphère conviviale. La participation durant la saison a été constante et le tournoi, un succès sur toute la ligne. Merci d'ailleurs aux bénévoles et aux organisateurs, ainsi qu'à M. Frédéric Lapointe, qui ont fait un excellent travail lors de cet événement et à la boucherie Chez Fernande concernant sa commandite lors du tournoi. Ça augure bien pour l'an prochain !

Pour cet automne, les inscriptions concernant les activités se feront le jeudi 14 septembre de 18 h 30 à 20 h au Centre des Loisirs de PAO. Vous avez dans cette publication, une liste des activités de cet automne et, vous recevrez aussi une copie par l'entremise de vos enfants qui sont à l'école Les Dunes. Plusieurs activités, encore une fois, et même, quelques nouveautés ! On vous attend le 14 septembre !

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture
Pour information : 418 567-2177
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

ATTENTION ! ATTENTION !

INSCRIPTIONS SESSION D'AUTOMNE

Nous voilà déjà rendu à la fin de ce merveilleux été. Il est maintenant grand temps de vous dévoiler la liste des activités que la municipalité vous offrira pour la session d'automne 2017.

Une journée d'inscription aura lieu le jeudi 14 septembre 2017, de 18 h 30 à 20 h, au Centre des loisirs. N'oubliez pas, si vous ne pouvez venir à la journée d'inscription, vous pourrez téléphoner au responsable de l'activité sur la liste apparaissant plus bas.

Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 418-567-2177 et demandez Carl. Quelques informations sont manquantes pour certaines activités. Ne craignez rien, nous devrions avoir les réponses de nos partenaires lors de la journée d'inscription et très certainement avant.

À noter qu'il y a un minimum et un maximum pour la plupart des activités.

**Cours de chant
(initiation)** Début des activités : Mercredi 20 septembre 2017
de 16 à 17 h

**Les Étoiles Filantes
(5 et 6 ans)** Lieu : Centre des Loisirs
Prof. : Marie-Josée Girard
Frais d'inscription : 8 \$/cours

- Notez bien que vous devrez apporter votre enfant lors de l'inscription afin de le rencontrer pour évaluation. Minimum de 5 enfants pour donner le cours.

**Cours de chant
Individuel
Adultes
(17 ans et +)** Début des activités : Mercredi 20 septembre 2017
L'heure sera selon les disponibilités
Lieu : Centre des Loisirs
Prof. : Marie-Josée Girard
Frais d'inscription : 20 \$/h



**Art'Scène
Cours de chant
Minis (7 à 10 ans)**

Début des activités : Lundi 18 septembre 2017
Lieu : Centre des loisirs
Prof. : Marie-Josée Girard
Frais d'inscription : 60 \$/session, 120 \$/année + 5 \$ cotisation
membre Art'Scène (1^{re} session payable à l'inscription)

**Ados
Cours de chant
Ados (11 à 17 ans)**

Début des activités : Lundi 18 septembre 2017
Lieu : Centre des loisirs
Prof. : Marie-Josée Girard
Frais d'inscription : 60 \$/session, 120 \$/année + 5 \$ cotisation
membre Art'Scène (1^{re} session payable à l'inscription)

**Art'Scène
Adultes
17 et plus**

Début des activités : Mercredi 20 septembre 2017
Prof. : Marie-Josée Girard
Lieu : Centre des loisirs
Frais d'inscription : 60 \$/session, 120 \$/année + 20 \$ cotisation
membre Art'Scène (1^{re} session payable à l'inscription)

**Aucune inscription pour Art'Scène ne sera acceptée si les groupes sont complets
après le 14 septembre.**

**Art'Scène
Bénévole**

Vous avez le goût de vous impliquer dans ce beau projet sans participer au spectacle ! Venez-nous voir ! Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour les décors, les costumes et divers autres postes.

Ateliers de yoga

Marie-Ève Fournier
Cours : Lundi en soirée
Durée : 10 semaines : De sept. à nov.
Coût : 130 \$/session
Pour info : 418-293-4484
Lieu : Sous-sol de la municipalité
(471, ch. Principal)



Bibliothèque

Guylaine Chouinard : 418 567-9529
Début : Lundi 11 septembre 2017, de 18 h 30 à 20 h
Veillez noter que l'abonnement est gratuit pour tous les résidents de
Pointe-aux-Outardes. Bonne lecture !

Confection de gâteaux Valérie Gagné : 418 293-3425

artistiques

Date des cours : 7 - 8 octobre (complet)

25 - 26 novembre (complet)

Possibilité de cours cet hiver !!!

Lieu : Cuisine du Centre des Loisirs

Un nombre de 4 personnes par cours sera accepté.

Durée du cours : 2 cours de 3 – 4 h chacun

Frais d'inscription : 60 \$

Les participants partent avec leur gâteau à la fin du 2^e cours



Badminton

Simon Dessureault : 418 567-4740

Début des activités : Mi-septembre 2017

(Mardi et mercredi)

Lieu : Gymnase de l'école les Dunes

L'horaire sera établi selon le nombre de participants.

Frais d'inscription : 25 \$



Volleyball

Steeve Leblanc

Début des activités : Mi-septembre 2017

(Mercredi)

Lieu : Gymnase de l'école les Dunes

L'horaire sera établi selon le nombre de participants.

Frais d'inscription : 25 \$



Cercle des Fermières Francine Ross : 418 567-4630

Aline Côté : 418 567-8257

Avis aux intéressés ! Des places sont encore disponibles. Le coût d'inscription est de 25 \$.

Trois métiers sont à votre disposition. Une réunion des membres est prévue bientôt.

À surveiller les activités spéciales lors des prochaines parutions du Cacardeur.

Chorale PAO

René Harvey : 418 567-2354

Pour vous joindre à la chorale

de Pointe-aux-Outardes, contactez M. Harvey.

Chorale Les Buissons Micheline Boulanger : 418 567-2432
Pour vous joindre à la chorale Les Buissons,
contactez Mme Boulanger.

**Improvisation
(6 à 17 ans)**

Herman-Carl Gravel : 418 567-2177
Tous les jeudis de 19 h à 20 h 30
Début des ateliers : 28 septembre 2017
Lieu : Maison des jeunes de PAO
Coût : Gratuit



Club de l'Âge d'or

Maryse Lepage : 418 567-8262
Jocelyne Bouchard : 418 567-4961
Les brunchs de la saison seront les 17 sept., 22 oct., 19 nov., 10 déc.,
de 8 h 30 à 11 h 30.

**Profitez des déjeuners pour vous
procurer votre carte de membre de
la FADOQ.**



**Brunch de la
Fabrique**

Venez prendre un gros déjeuner avec
nous au profit de
la fabrique de Pointe-aux-Outardes.
Le dimanche 29 octobre de 8 h à 12 h.
10 \$/adulte, 5\$/enfant (12 ans et -) et gratuit de 0 à 5 ans.
Pour infos : Pierre Tremblay : 418-567-2175
Jacqueline Tremblay : 418-567-4105

Pound Fitness

Annie Lebel
Les jeudis dès 19 h 30 (début le 20 septembre)
Coût : 75 \$/session

Lieu : Centre des Loisirs de PAO

(Notez que si vous vous inscrivez au Pound à Ragueneau et
Pointe-aux-Outardes, vous pourrez bénéficier du tarif à 140 \$ pour 2
x semaine)

Pour infos : Facebook : POUND Fitness Baie-Comeau et les
environs



**Samedi de cuisiner
(Atelier de cuisine
Parent-Enfants)**

Herman-Carl Gravel
Dates : Les samedis 21 oct. et 2 déc. dès 10 h
Coût : 5\$/famille
Lieu : La cuisine du Centre des Loisirs
Réservation obligatoire, Min. de 8 personnes pour
faire l'activité.

Club d'astronomie

Frédéric Bénichou : 418 567-4227

Pour vous inscrire ou vous informer. Rencontre mensuelle, soirée thématique. Observation du ciel à l'aide d'instrument semi-professionnel.

Inscription : 10 \$/18 ans et +, gratuit pour les jeunes de 18 ans et - .

**Club de ski de fond**

Solanges Bouchard : 418 567-8341

Carte de membre : 10 \$: Accès aux sentiers

20 \$ (famille) : Accès + location équipement (10 \$/club + 10 \$/équip.)

Disponible à la municipalité, au Centre des loisirs et avec Mme Solanges Bouchard.

Cours de mise en forme

Myriam Beaudin : 418 589-8720

Début : Le mardi 26 septembre 2017 à 19 h 30

Fin : le 12 décembre (12 cours)

Lieu : Centre des loisirs

Coût : 65 \$ pour 12 semaines

Minimum de 15 personnes requises

Création d'émissions de baladodiffusion

Herman-Carl Gravel : 418-567-2177

Activité parascolaire pour les élèves de 5^e et 6^e année. Il y aura une sélection. (Max. 10 enfants)

Activité le vendredi durant le dîner avec l'aide de la garderie scolaire.

Lieu : École Les Dunes

Coût : 25 \$ pour la saison (Sept. 17 à avril 2018)

Cours de peinture à l'huile

Nicole Jean : 418 567-1334

Ateliers pour débutants et plus avancés sont offerts.

Ceux-ci sont dispensés à Chute-aux-Outardes.

Cuisines collectives

Linda Hovington : 418 567- 2114

Groupe en soirée : places disponibles.

Date : Une réunion aura lieu en septembre parmi les participants afin de décider de la soirée et de l'heure.

**Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T.**

Diane David : 418 567-1202

Ouverture : Le lundi 18 septembre 2017

Pour information ou par courriel

mdjlesquat@hotmail.com

Hockey Cosom
8-12 ans

Début des activités : Le mardi 26 septembre à 15 h
Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes
Coût : 20 \$ (sept. à avril)
N.B. L'activité aura lieu si le nombre de joueurs est suffisant.

Atelier Espace-Famille
(atelier psycho-moteur
pour enfants de 4 ans
et moins)

Herman-Carl Gravel
Atelier : Les lundis 25 sept., 30 oct., 27 nov. et 18 déc.
de 9 h à 12 h.
Lieu : Centre des Loisirs
Coût : Gratuit. Réservation obligatoire.

Zumba-Kids

Annie Lebel
Activités : Les samedis matin de 10 h à
11 h
Les 16 sept., 14 oct., 18 nov. et 16 déc.
Lieu : Centre des Loisirs
Coût : 2 \$/personne



Cours de tricot
(Débutant et intermédiaire)

Marie-Josée Girard et Louise Soucy
Les mardis de 18 h 30 à 20 h 30, à compter du 26 septembre
Lieu : Sous-sol de la municipalité
Coût : 5 \$/cours
Apportez votre matériel et possibilité de location sur place.

Ordi-Service

Des ordinateurs seront disponibles gratuitement à la population. Il s'agit d'un service offert aux citoyens afin que ceux n'ayant pas d'ordinateur à la maison puissent faire des travaux (CV et autres) et avoir accès à Internet.
Coût : Gratuit (réservation obligatoire 24 h à l'avance)
Lieu : Salle de conférence, Centre des loisirs
Quand : Les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30

**Matinée causerie
de la FADOQ**

Nous invitons les gens à venir nous voir et rencontrer divers intervenants qui parleront de sujets touchant les personnes âgées.
Café, thé et viennoiseries seront servis aux personnes présentes.
Coût : Gratuit
Lieu : Centre des loisirs
Quand : En octobre et en décembre (à venir)

Atelier de Portage

Formatrice : Annie Bourgeois
Date du cours : Le 23 septembre
Coût : 20 \$/personne
Lieu : Le Centre des loisirs
Réservation obligatoire, max. de
5 enfants.
Inscription : www.facebook.com/anniemonitricebs



Atelier de portage

Merci beaucoup à tous et à toutes pour votre participation toujours incroyable à nos activités. Si vous avez des questions, des commentaires ou autres concernant votre service des loisirs et de la culture, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de tél. 418 567-2177. Merci beaucoup et bonne saison!

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

AVIS - RUE LABRIE EST - DÉFENSE DE CIRCULER

Nous avisons la population qu'il est dangereux de circuler sur **l'ancien tronçon**



de la rue Labrie Est, puisque cette partie s'érode par en-dessous. C'est pourquoi, la Municipalité a installé des blocs de ciment.

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

♦ **ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN**

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.

Également, ceux qui prévoient ensemençer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

consommateurs : Gare aux rénovateurs et aux entreprises malhonnêtes!

Montréal, le 2 août 2017 – La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) désire mettre en garde les citoyens concernant la vente sous pression de systèmes de chauffage et de climatisation de type thermopompe, et l'offre travaux d'isolation pour améliorer l'efficacité énergétique de leur bâtiment.

Vente sous pression

Le stratagème que la RBQ dénonce est le suivant : un client potentiel est sollicité par téléphone dans le but de lui vendre un appareil ou pour effectuer des travaux censés lui faire réaliser d'importantes économies. L'objectif est qu'un représentant puisse le rencontrer rapidement à son domicile. Ce représentant peut parfois prétendre faussement être mandaté par les autorités gouvernementales, telles que la RBQ. Une fois sur place, le représentant incite le consommateur à signer le contrat le jour même alléguant soit un programme de crédit d'impôt soit des arguments souvent trompeurs tels des problèmes de santé pour les habitants, des économies d'énergie et une valeur de revente accrue.

Les travaux sont souvent effectués dès le lendemain matin afin d'éviter une annulation de contrat alors que les soumissions et les contrats affichent un prix forfaitaire et non détaillé. Dans la plupart des cas, l'appareil ou les travaux sont offerts à des coûts qui dépassent largement leur valeur. Le paiement entier est souvent exigé avant même le début des travaux. Plusieurs clients éprouveront par la suite des problèmes et ne pourront obtenir de services auprès de ces entreprises qui souvent disparaissent dans la nature.

Avant de signer quoi que ce soit...

Les consommateurs ne devraient jamais prendre de décision hâtive sous la pression d'une personne trop insistante. La RBQ recommande aux consommateurs de faire les vérifications qui s'imposent.

Avant de confier à une entreprise des travaux de rénovation ou de construction, les consommateurs doivent :

- s'assurer qu'elle est titulaire d'une licence d'entrepreneur en règle. Le numéro de licence doit être affiché sur les publicités, les soumissions, les contrats, les factures et les cartes professionnelles. Les consommateurs peuvent vérifier la validité de la licence en consultant le [Registre des détenteurs de licence sur le site de la RBQ](#).
- obtenir au moins deux autres soumissions pour fin de comparaison. À ce titre, il est nécessaire que les soumissions soient, comme les factures, détaillées.
- n'effectuer aucun paiement avant la fin des travaux.

Il est aussi suggéré de vérifier auprès de l'Office de la protection du consommateur le numéro de permis de vendeur itinérant, si la sollicitation se fait par téléphone ou par porte-à-porte, ou si l'entreprise propose un contrat d'achat ou d'installation de portes, de fenêtres, de revêtements extérieurs ou d'isolant thermique. Il serait prudent de vérifier s'il y a des plaintes à l'endroit de l'entrepreneur.

La carte professionnelle du représentant est également une autre source d'information importante, car si la seule adresse qui y figure est une case postale ou un numéro de cellulaire, il y a lieu de se méfier!

Dénoncer

Les consommateurs ayant vécu des situations similaires sont invités à les dénoncer auprès de la RBQ au 1 800 361-0761 ou en remplissant le [formulaire de plainte](#) disponible au

www.rbq.gouv.qc.ca. Ces dénonciations permettent à la RBQ d'intervenir plus rapidement.

- 30 -

Source :

Sylvain Lamothe
Direction des communications
514 873-0688 • 1 866 374-7747

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



Parents recherchés!

Vous êtes parent de jeunes enfants, d'adolescents
ou vous êtes maintenant grand-parent ?

**L'éducation des enfants vous
passionne ?**

**Vous aimeriez partager votre
expérience parentale** en accompagnant
une jeune famille dans son rôle de parent ?

Impliquez-vous dans votre communauté !

On a besoin de vous !

Info : Claudia Martel 589-2117 ou famillesoutien@gmail.com



Claudia Martel

Intervenante service Famille Soutien

Maison des Familles de Baie-Comeau
985 Boul. Jolliet, Baie-Comeau
418 589-2117

LE CALENDRIER 2017

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu,
nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mardis : Ordures **Vendredis : Recyclage** **Fermé : 4 septembre, 9 octobre**

**MAINTENANT
OUVERT!**

Salon de coiffure

SELON LA COUPE

Coiffure pour toute la famille

Ouvert du mardi au samedi

Spécial : Enfant 12 ans et moins : 12 \$

Valide jusqu'au 31 octobre 2017



au **66, chemin Principal**

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : **581-643-1366**

Guylaine Chagnon, propriétaire

NOUVEAU! NOUVEAU!

Santé beauté des pieds

394, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes, QC
G0H 1M0

Isabelle Tremblay

Naturothérapeute , Infirmière-auxiliaire

418-293-3542

Service à domicile

Coupe d'ongles, durillons, cors,
callosités, crevasses, verrues
plantaires, bursite, pied d'athlète,
ongles incarnés et pieds diabétiques.



CANTINE FANATIK

625, Principal
Pointe-aux-Outardes



Spécial d'automne

A partir du 1^{er} septembre

Hamburger garni + frite + breuvage (7.50\$ + tx)

Jours d'ouverture en septembre 2017
de 11 h à 20 h

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
4 fermé	5 fermé	6 fermé	7 fermé	8 ouvert	9 ouvert	10 ouvert
11 fermé	12 fermé	13 fermé	14 fermé	15 ouvert	16 ouvert	17 ouvert
18 fermé	19 fermé	20 fermé	21 fermé	22 ouvert	23 ouvert	24 ouvert
25 fermé	26 fermé	27 fermé	28 fermé	29 ouvert	30 ouvert	1 ^{er} ouvert

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

BIENTÔT! PRÉPAREZ-VOUS!

Pour les personnes demeurant sur le **chemin Principal et de la rue de Baie-Saint-Ludger**, à compter du **5 septembre**, la Municipalité débutera la vidange des fosses septiques.



S'il y a lieu, veuillez, s.v.p., faciliter l'accès pour la vidange de votre fosse septique et identifier l'endroit des couverts de votre installation septique. Tout capuchon ou couvercle, fermant l'ouverture de la fosse septique, doit être dégagé de toute obstruction et doit pouvoir être enlevé sans difficulté.

Elle sera effectuée par la compagnie Sani-Manic Côte-Nord inc. et sous la supervision d'un employé des travaux publics.

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant a omis de préparer son terrain pour permettre de procéder à la vidange, les coûts occasionnés pour la visite additionnelle seront acquittés par l'occupant.

CONSEIL

Selon le règlement Q-2,r-8 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées), il est conseillé de vider les 2 couverts de la fosse septique afin de prolonger la durée de vie du champ d'épuration. Ainsi, nous vous encourageons à dégager les 2 couverts de la fosse septique afin de s'assurer qu'elle soit complètement vidangée.

Merci pour votre bonne collaboration.